



mémoire et solidarité



Bleuet de France
O.N.A.C.V.G
Direction générale – Hôtel national des Invalides
129 rue de Grenelle – Escalier B – CS 70780 – 75700 Paris 07 SP

31 octobre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Campagne nationale d'appel au don du Bleuets de France Du 3 au 12 novembre 2017

Le Bleuets de France, fleur de la mémoire et de la solidarité, est né au sein de l'Institution Nationale des Invalides de la volonté de deux infirmières de venir en aide aux soldats mutilés de la Grande Guerre. Elles créèrent un atelier de confection de fleurs de bleuets en tissu afin de leur procurer une activité mais également un revenu grâce à leur vente au public. Bientôt, cette petite fleur devient le symbole de toute la Nation française reconnaissante du sacrifice de ses soldats pour défendre leur pays et ses idéaux.

Près de 100 ans après, cette tradition perdure ! Le Bleuets de France est toujours là tout en poursuivant sa mission traditionnelle de soutien moral et financier envers les anciens combattants, les victimes des guerres d'hier et d'aujourd'hui, il met son savoir-faire au service de nouvelles victimes : celles des actes de terrorisme.

En cette année 2017, marquée par le centenaire du statut de pupille de la Nation, les dons au Bleuets de France seront plus particulièrement consacrés vers ce type de public. Un statut centenaire et une mission historique pour l'ONACVG, plus que jamais d'actualité. A ce jour, plus de 450 enfants et jeunes gens de 1 à 21 ans sont accompagnés par l'Office, qui les aide et aide leurs familles à financer en priorité leurs études, et à concrétiser les projets qui leur tiennent à cœur.

Du 3 au 12 novembre 2017, des milliers de bénévoles proposeront cette fleur à la générosité des passants. Votre soutien est primordial afin de poursuivre nos actions et de mieux les faire connaître.

Contact presse : Charlotte DANET

Directrice de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre de la Seine-Maritime

Tél : 06.63.83.31.31

Mail : charlotte.danet@onacvg.fr